

Ville de Reims

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

TABLE DES MATIERES

Délibération n°	Page
CM-2014-264 Débat d'orientations budgétaires de l'exercice 2015	4
CM-2014-265 Décision Modificative 3 2014 Budget principal et Budget Annexe des Baux Commerciaux	6
CM-2014-266 Reims Habitat Construction de l'Hôtel des Solidarités Garantie d'emprunt	8
CM-2014-267 Attribution de subventions	11
CM-2014-269 Reims Métropole Rapport d'activité 2013	13
CM-2014-270 Programme de Renouvellement Urbain Quartiers Croix-Rouge - Orgeval - Wilson Convention de participation aux frais liés au réadressage Avenant 1	15
CM-2014-271 Aire d'accueil des gens du voyage de Reims-Bétheny Protocole transactionnel Convention de gestion	18
CM-2014-272 Logement intergénérationnel senior/étudiant Conventions de partenariat	21
CM-2014-273 Office des sports Avenant 2 Les sacres du sport	24
CM-2014-274 Conservatoire à Rayonnement Régional Règlement du prix Jean Legros	

Modification	26
CM-2014-275 Bibliothèque municipale Règlement intérieur	28
CM-2014-276 INTERCAMPUS Convention spécifique 3-2014	30
CM-2014-277 Convention de mise à disposition d'un agent du CCAS	32
CM-2014-278 Etat des emplois Modifications	34
CM-2014-279 Acquisition à la SCI Centre Gare d'une parcelle formant l'assiette de la rue des Docks Rémois	37
CM-2014-280 Réseau Jupiter Groupement fermé d'utilisateurs avec Reims Métropole Avenant 10	39
CM-2014-281 Achat de gaz naturel Convention de groupement de commandes	41
CM-2014-282 Installations classées pour la protection de l'environnement	43
CM-2014-283 Délégation de Service Public pour la production, transport et distribution de chaleur Rapport annuel du délégataire pour la saison 2012-2013	46
CM-2014-284 Délégation du Conseil municipal à l'exécutif Compte rendu	48

Nombre de membres dont le
 Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
 Représenté(s) : 4
 Votant(s) : 59
 Excusé(s) : 0
 Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2312-1,

Vu le Règlement Intérieur du Conseil Municipal,

Considérant que l'élaboration du Budget Primitif est précédée, pour les communes de 3 500 habitants et plus, d'une phase préalable constituée d'un débat d'orientations budgétaires,

Considérant que ce débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif,

Considérant que le rapport de présentation de Monsieur le Maire a été joint à la convocation de cette séance,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du jeudi 13 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2015.

Nombre de membres dont le
 Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
 Représenté(s) : 4
 Votant(s) : 59
 Excusé(s) : 0
 Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 12

Ville de Reims
Pôle pilotage
Direction des finances
Service budget, analyse et programmation ville

N° CM-2014-265
du lundi 24 novembre 2014
Rapporteur : Arnaud ROBINET

DÉCISION MODIFICATIVE 3 2014 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE DES BAUX COMMERCIAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les budgets primitifs et décisions modificatives de l'exercice en cours,

Vu les demandes et justifications présentées par les services intéressés tendant à obtenir des crédits pour adaptations de dotations budgétaires,

Considérant, qu'après débat effectif, dans la mesure où un vote formel sur chacun des chapitres n'est pas obligatoire, il appartient cependant au conseil de se prononcer sur les modalités de vote,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du jeudi 13 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de recourir à un vote global des adaptations de crédits, sans vote formel sur chacun des chapitres,

d'autoriser par la présente décision modificative, l'ouverture des crédits additionnels sur le budget principal et le budget annexe des Baux commerciaux.

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
Représenté(s) : 4
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

N'ont pas pris part au vote :

M. Jean-Marc ROZE

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 55 Contre : 0 Abstention : 3

Ville de Reims
Pôle pilotage
Direction des finances
Service fiscalité, subventions et commission ville

N° CM-2014-266
du lundi 24 novembre 2014
Rapporteur : Jocelyne LHOTEL

**REIMS HABITAT
CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES SOLIDARITÉS
GARANTIE D'EMPRUNT**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

Vu le contrat de prêt n°15825, en annexe, signé entre l'OPH Reims Habitat, ci-après l'emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations,

Considérant la demande par laquelle l'OPH Reims Habitat sollicite la garantie de la Ville pour un emprunt d'un montant de 4 189 346 € constitué d'une ligne de Prêt Renouvellement Urbain à l'Aménagement (PRUAM) souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer la construction de l'Hôtel des Solidarités situé avenue Eisenhower à Reims, réalisé dans le cadre du programme de renouvellement urbain,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du jeudi 13 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'accorder sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 4 189 346 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 15088 constitué d'une ligne du prêt. Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

d'accorder sa garantie aux conditions suivantes :

la garantie à hauteur de 50 % de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité,

sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice des discussions et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,

le conseil s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le représentant accrédité de l'emprunteur, une convention sauvegardant les intérêts de la Ville.

Nombre de membres dont le
 Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
 Représenté(s) : 4
 Votant(s) : 59
 Excusé(s) : 0
 Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

N'ont pas pris part au vote :

1259 Association des Maisons de Quartier de Reims : MM. Rossi, Mazouj, Robinet, Mme El Haoussine - 5898 Comité de Jumelage Reims Arlington : M. Develey

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

Ville de Reims
Pôle pilotage
Direction des finances
Service fiscalité, subventions et commission ville

N° CM-2014-267
du lundi 24 novembre 2014
Rapporteur : Jean-Marc ROZE

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1111-2 et L.2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001,

Vu les conventions annuelles et pluriannuelles existant entre la Ville et les différentes associations,

Vu les crédits inscrits au budget 2014,

Vu les demandes de subventions présentées par les associations,

Considérant l'intérêt local des actions financées par les subventions et qu'il convient de répondre aux demandes des associations afin d'assurer la continuité des activités offertes aux habitants,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du jeudi 13 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer les subventions permettant d'assurer le fonctionnement et les actions des associations, désignées en annexe et selon les modalités figurant notamment dans les conventions, avenants et notifications.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Nombre de membres dont le
 Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
 Représenté(s) : 4
 Votant(s) : 59
 Excusé(s) : 0
 Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

Ville de Reims
Pôle secrétariat général
Direction de la vie institutionnelle
Service des Assemblées

N° CM-2014-269
du lundi 24 novembre 2014
Rapporteur : Bertrand DUC

REIMS MÉTROPOLE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39 qui dispose que le Président d'un EPCI adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Vu le rapport présenté par Reims Métropole pour l'année 2013,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du jeudi 13 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte de la communication au Conseil municipal du rapport d'activité 2013 de Reims Métropole, joint en annexe.

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
Représenté(s) : 4
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

Ville de Reims
Pôle du développement social et des services aux
citoyens
Direction de la politique de la ville et de l'habitat

N° CM-2014-270
du lundi 24 novembre 2014
Rapporteur : Fatima EL HAOUSSINE

**PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN
QUARTIERS CROIX-ROUGE - ORGEVAL - WILSON
CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS LIÉS AU RÉADRESSAGE
AVENANT 1**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi d'orientation et de programmation pour la Ville et la rénovation urbaine du 1er août 2003,

Vu sa délibération n° CM 04-462 du 27 septembre 2004 approuvant la convention de renouvellement urbain avec l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) portant sur la première phase de mise en œuvre des quartiers Wilson et Croix-Rouge,

Vu sa délibération n° CM 08-44 du 28 janvier 2008 approuvant l'avenant n°1 à la convention de renouvellement urbain avec l'ANRU,

Vu sa délibération n° CM 11-18 du 31 janvier 2011 approuvant l'avenant n°2, devenu par la suite avenant n°9 à la convention de Renouvellement Urbain avec l'ANRU,

Vu sa délibération n° CM 2012-187 du 28 juin 2012 relative à la participation de la Ville aux frais liés au réadressage des quartiers Croix-Rouge, Orgeval et Wilson, dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain (PRU), autorisant Monsieur le Maire à signer la convention de financement et décidant de l'attribution d'une subvention de 63 663 €, répartie entre les trois bailleurs sociaux cosignataires,

Considérant que pour apporter du sens aux nouvelles voiries et espaces publics créés dans le cadre du PRU les bailleurs ont souhaité, depuis 2012, procéder à des réadressages d'immeubles en coordination avec les services de la Ville et de La Poste,

Considérant que la convention de participation aux frais de réadressage signée avec la SA d'HLM Le Foyer Rémois, la SA d'HLM Plurial l'Effort Rémois, l'OPH Reims Habitat Champagne-Ardenne le 25 juillet 2012 est prévue pour une durée de 3 ans (2012-2014),

Considérant que le planning opérationnel des travaux sur les espaces publics et sur les bâtiments ne permet pas d'envisager la réalisation de l'ensemble des plans de réadressage avant la fin de l'année 2014,

Considérant que différer de deux ans la mise en œuvre de la convention de participation aux frais de réadressage n'a pas d'impact sur les autres termes de la convention,

Considérant que ladite convention prévoit une aide financière, plafonnée à 55 € par locataire titulaire d'un bail, couverte par la Ville à hauteur maximum de 50%,

Considérant que cette aide financière s'avère insuffisante pour compenser tout ou partie des frais engendrés par le réadressage pour la dizaine de professionnels concernés,

Considérant que moduler l'aide financière selon le statut du locataire, à hauteur maximale de 55€ pour les particuliers, de 220 € pour les professionnel et de 190 € pour les associations, est possible sans

incidence budgétaire et sans que ne soit modifiés les autres termes de la convention,

Considérant que cette disposition ne peut avoir d'effet rétroactif,

Vu le projet d'avenant n°1 à la convention relative à la participation aux frais liés au réadressage ci-annexé,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, citoyenneté du jeudi 13 novembre 2014,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 12 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de participation aux frais de réadressage avec la SA d'HLM Le Foyer Rémois, la SA d'HLM Plurial l'Effort Rémois et l'OPH Reims Habitat Champagne-Ardenne, prolongeant de deux ans la durée de ladite convention et modulant l'aide maximum allouée aux locataires, selon leur statut de particuliers, de professionnels ou d'association.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
Représenté(s) : 4
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

N'ont pas pris part au vote :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Nathalie MIRAVETE

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 57 Contre : 0 Abstention : 0

Ville de Reims
Pôle du développement social et des services aux
citoyens
Direction des solidarités et santé publique

N° CM-2014-271
du lundi 24 novembre 2014
Rapporteur : Marie-Thérèse SIMONET

**AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE REIMS-BÉTHENY
PROTOCOLE TRANSACTIONNEL
CONVENTION DE GESTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage et notamment son article 2,

Vu le schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Département de la Marne,

Vu sa délibération n° CM-08-517 du 24 novembre 2008 par laquelle la ville a décidé de s'associer avec la ville de Bétheny pour la construction en commun de l'aire d'accueil des gens du voyage de Bétheny,

Vu sa délibération n°CM 09-445 du 16 novembre 2009 autorisant la signature de la convention de création et de gestion de ladite aire d'accueil avec la ville de Bétheny,

Vu la convention de création et de gestion de l'aire d'accueil signée par les villes de Reims et de Bétheny du 12 janvier 2010,

Vu l'avis du comité de gestion du 18 novembre 2014,

Considérant que les deux villes ont décidé de modifier la répartition du financement du fonctionnement des 28 places de cette aire, qui ne leur donne plus satisfaction,

Considérant que les modalités de gestion modifiées doivent faire l'objet d'une nouvelle convention,

Considérant par ailleurs la volonté des villes de régler définitivement, par des concessions réciproques, leur différend concernant les exercices 2011, 2012 et 2013 à travers un accord transactionnel,

Vu l'avis de la commission Solidarité, santé, famille, petite enfance, seniors du vendredi 7 novembre 2014,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du jeudi 13 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à recourir à une transaction avec la ville de Bétheny, et à signer le protocole transactionnel afférent,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Reims Bétheny avec la ville de Bétheny.

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
Représenté(s) : 4
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

Ville de Reims
Pôle du développement social et des services aux
citoyens
Direction des solidarités et santé publique
Service solidarités

N° CM-2014-272
du lundi 24 novembre 2014
Rapporteur : Fatima EL HAOUSSINE

LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL SENIOR/ÉTUDIANT CONVENTIONS DE PARTENARIAT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° CM-2012-367 du 3 décembre 2012, autorisant la signature de deux conventions de partenariat et de promotion du logement intergénérationnel senior/étudiant avec les trois organismes HLM d'une part, et avec l'association ensemble2générations Reims d'autre part,

Considérant que ces conventions ont été signées le 05 décembre 2012 pour une durée de deux ans et arrivent donc à expiration au 5 décembre 2014,

Vu la délibération n° CM-2013-8 du janvier 2013 instituant le Fonds d'Aide au Logement Intergénérationnel senior/étudiant (FALISE) qui a pour objectif d'inciter les étudiants et les seniors à s'engager sur le logement intergénérationnel avec une aide financière de 150 euros pour le jeune et autant pour le senior,

Considérant que la Ville souhaite maintenir son soutien au logement intergénérationnel afin de lutter contre l'isolement des seniors et de les maintenir à leur domicile le plus longtemps possible,

Considérant que l'association ensemble2générations Reims a mis en place dès 2012 avec le soutien financier de la Ville des binômes intergénérationnels et que leur nombre a augmenté en 2013 et en 2014,

Considérant que la S.A d'HLM Plurial-L'Effort Rémois, le Foyer Rémois et l' Office Public de l'Habitat Reims-Habitat Champagne Ardenne, souhaitent maintenir leur soutien au logement intergénérationnel, notamment en incitant leurs locataires seniors à accueillir, dans la mesure du possible, un jeune à leur domicile afin de leur garantir une présence, un mieux vivre et de favoriser leur maintien à domicile le plus longtemps possible,

Considérant que chaque organisme logeur cité ci-dessus a signé avec l'association ensemble2générations Reims, une convention de partenariat pour inciter à la formation de binômes jeunes/séniors,

Considérant que la Ville, la S.A d'HLM Plurial-L'Effort Rémois, le Foyer Rémois et l'Office Public de l'Habitat Reims-Habitat Champagne Ardenne, souhaitent maintenir leur soutien de façon partenariale au logement intergénérationnel,

Considérant la nécessité de réaffirmer le soutien de la Ville à l'initiative portée par ensemble2générations Reims et par toute autre association qui œuvrerait sur le logement intergénérationnel,

Vu l'avis de la commission Solidarité, santé, famille, petite enfance, seniors du vendredi 7 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention de partenariat, d'une durée de trois ans, pour la promotion et le développement du logement intergénérationnel sur Reims avec la S.A d'HLM Plurial-L'Effort Rémois, le Foyer Rémois et l'Office Public de l'Habitat Reims-Habitat Champagne Ardenne,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention de partenariat, d'une durée de trois ans, avec l'association ensemble2générations Reims, pour soutenir le développement du logement intergénérationnel sur Reims, ainsi qu'avec toute autre association qui oeuvrerait dans le même domaine.

Nombre de membres dont le
 Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
 Représenté(s) : 4
 Votant(s) : 59
 Excusé(s) : 0
 Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

N'ont pas pris part au vote :

M. Jean-Claude CLADEL, Mme Christine FRANZIN, Mme Patricia GRAIN, M. Stéphane LANG, M. Tarik MAZOUJ, M. Arnaud ROBINET

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0

Ville de Reims
Pôle du développement social et des services aux
citoyens
Direction des sports
Service relations avec les associations

N° CM-2014-273
du lundi 24 novembre 2014
Rapporteur : Raphaël BLANCHARD

**OFFICE DES SPORTS
AVENANT 2
LES SACRES DU SPORT**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention du 9 janvier 2014 formalisant le partenariat avec l'Office des Sports de la Ville de Reims,

Considérant que l'Office des sports sollicite l'aide de la Ville pour l'organisation de la soirée « Les Sacres du Sport » qui aura lieu le 28 janvier 2015 à la Cartonnerie,

Considérant l'intérêt de la Ville de soutenir ce projet qui permet une animation locale,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du mercredi 12 novembre 2014,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du jeudi 13 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention de partenariat avec l'Office des sports de la Ville de Reims, fixant le montant de la subvention allouée pour la manifestation « Les Sacres du Sport » et en régissant en outre les modalités d'organisation,

de lui attribuer une subvention pour action de 30 000 € à l'Office des Sports de la Ville de Reims.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal.

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
Représenté(s) : 4
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

Ville de Reims
Pôle du développement économique, urbain et
culturel
Direction de la culture et du patrimoine
Conservatoire à rayonnement régional

N° CM-2014-274
du lundi 24 novembre 2014
Rapporteur : Alexandre TUNC

**CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
RÈGLEMENT DU PRIX JEAN LEGROS
MODIFICATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le testament de Madame Jean Legros du 21 août 1978,

Vu sa délibération CM 82-253 du 27 mai 1982 ayant accepté le compte de répartition clôturant la succession de Madame Jean Legros,

Vu sa délibération CM 84-114 du 29 mars 1984 créant le prix Jean Legros et adoptant son règlement,

Vu sa délibération CM-11-67 du 07 mars 2011 modifiant le règlement du prix Jean Legros,

Considérant que le règlement du Prix Jean Legros prévoit une présélection des candidats sur dossier par une commission selon un quotient familial qui doit être inférieur à 705,07 €,

Considérant qu'il convient d'adapter ce quotient familial à celui appliqué pour l'attribution d'une bourse municipale de scolarité au Conservatoire à Rayonnement Régional,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du vendredi 7 novembre 2014,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du jeudi 13 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'adopter le règlement ci-annexé, modifié en son article 4.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Nombre de membres dont le
 Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
 Représenté(s) : 4
 Votant(s) : 59
 Excusé(s) : 0
 Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

Ville de Reims
Pôle du développement économique, urbain et
culturel
Direction de la culture et du patrimoine
Bibliothèques

N° CM-2014-275
du lundi 24 novembre 2014
Rapporteur : Raphaël BLANCHARD

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu sa délibération n° CM 2012-141 du 14 mai 2012 approuvant le règlement intérieur de la bibliothèque municipale,

Considérant la nécessité d'organiser le service public de la lecture en réglementant les conditions d'accès aux établissements de prêt et de communication des divers documents qui y sont conservés,

Considérant la nécessité de modifier le règlement intérieur de la bibliothèque municipale afin de suivre l'évolution du service et des usages des lecteurs,

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire du 7 novembre 2014,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du vendredi 7 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le règlement intérieur de la bibliothèque municipale, ci-annexé.

Nombre de membres dont le
 Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
 Représenté(s) : 4
 Votant(s) : 59
 Excusé(s) : 0
 Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

Ville de Reims
Pôle du développement économique, urbain et
culturel
Direction du Développement Economique, de
l'Enseignement Supérieur et des Relations
Internationales

N° CM-2014-276
du lundi 24 novembre 2014
Rapporteur : Christine FRANZIN

INTERCAMPUS CONVENTION SPÉCIFIQUE 3-2014

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt de la Ville de poursuivre son effort d'accompagnement des associations étudiantes,

Considérant la volonté de la Ville d'œuvrer en partenariat avec ces associations et notamment Intercampus, en vue de renforcer la vie étudiante sur le territoire rémois,

Vu sa délibération n° CM 2012-143 autorisant la signature d'une convention cadre avec Intercampus,

Vu la demande de soutien financier présentée par Intercampus pour soutenir le projet "Week-end de formation d'hiver",

Vu le projet de convention spécifique à conclure avec Intercampus,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du mercredi 12 novembre 2014,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du jeudi 13 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une troisième convention spécifique de financement 2014 pour le projet "week-end de formation d'hiver",

d'attribuer une subvention de 1 000 € pour ce projet,

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal.

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
Représenté(s) : 4
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

Ville de Reims
Pôle ressources
Direction des ressources humaines
Service emploi et compétences

N° CM-2014-277
du lundi 24 novembre 2014
Rapporteur : Vincent VERSTRAETE

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT DU CCAS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Statut de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 87, 88, 111 et 136,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu le budget,

Vu le projet de convention de mise à disposition élaboré à cet effet,

Vu l'avis de la CAP compétente du 20 novembre 2014,

Vu l'avis du comité technique paritaire du 7 novembre 2014,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du jeudi 13 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de Madame Claudine Dumaire, du Centre Communal d'Action Sociale auprès de la Ville de Reims,

de ne pas rembourser au prorata du temps effectif de mise à disposition les rémunérations versées à l'agent par le CCAS.

Nombre de membres dont le
 Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
 Représenté(s) : 4
 Votant(s) : 59
 Excusé(s) : 0
 Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

ETAT DES EMPLOIS MODIFICATIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L 1224-1 du code du travail,

Vu le statut de la fonction publique territoriale et notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984 et notamment les alinéas 1 et 2 relatifs au recrutement d'agents non titulaires,

Vu la circulaire interministérielle du 23 mars 1996 fixant l'état des emplois, à compter du 1er janvier 1996, modifiée,

Vu sa délibération n° CM 2012-206 du 28 juin 2012 fixant les conditions de rémunération des agents non titulaires,

Vu le budget,

Vu l'avis du comité technique paritaire du 7 novembre 2014,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de créer et de supprimer les emplois de la collectivité,

Considérant d'une part les nécessités d'organisation des services et d'autre part l'évolution des carrières des agents,

Considérant l'évolution du cadre légal et réglementaire pour ce qui concerne notamment les recrutements d'agents non titulaires sur le fondement des alinéas 1 et 2 de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du jeudi 13 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de modifier, conformément aux documents annexés, l'état des emplois par la création et la suppression de grades et d'emplois, comme suit :

transformer, à la direction des sports, un poste de conseiller des activités physiques et sportives en poste d'attaché territorial en vue de l'intégration de son occupant dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux, conformément aux dispositions de la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels de la fonction publique,

transformer, à la direction de l'expression citoyenne, un poste d'adjoint administratif en poste de rédacteur territorial en vue de la nomination d'un agent, lauréat du concours, dont les missions relèvent de la catégorie B,

transformer, à la direction de l'expression citoyenne, un poste d'attaché territorial vacant en poste d'adjoint administratif en vue de déprécier un agent non titulaire actuellement affecté dans cette direction et chargé des missions de secrétariat et de logistique des conseils de quartier,

transformer, à la bibliothèque municipale, un poste d'agent de maîtrise vacant à la suite du départ à la retraite de son occupant en poste d'adjoint du patrimoine,

transformer, à la bibliothèque municipale, un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques en poste d'adjoint du patrimoine après le départ à la retraite de son occupant,

créer, à la direction de l'éducation, dans le cadre de la rentrée 2014-2015, pour faire face à l'ouverture de huit classes supplémentaires, six postes d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles à temps complet à gager par redéploiement de postes budgétaires en fonction des opportunités de vacances dans les mois à venir,

modifier des emplois détenus par des agents non titulaires pour tenir compte de leur évolution de carrière. L'occupant de l'emploi de chef de service exploitation et maintenance sera rémunéré sur la base de l'indice majoré du 9e échelon du grade d'ingénieur territorial et bénéficiera d'un régime indemnitaire correspondant à celui d'un ingénieur territorial chef de service selon l'annexe jointe.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal et au budget annexe.

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
Représenté(s) : 4
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

Ville de Reims
Pôle ressources
Direction juridique
Service stratégie foncière et patrimoniale

N° CM-2014-279
du lundi 24 novembre 2014
Rapporteur : Nathalie MIRAVETE

ACQUISITION À LA SCI CENTRE GARE D'UNE PARCELLE FORMANT L'ASSIETTE DE LA RUE DES DOCKS RÉMOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis du service du domaine n°2014/454V0206 du 14 mars 2014,

Vu le rapport d'expertise de juin 2014 de Monsieur MARTEL, expert près de la Cour d'appel et la Cour administrative d'appel de Douai, concernant la valeur vénale de biens,

Considérant qu'afin de réaliser la fin de l'aménagement de la rue des Docks Rémois, il convient de faire l'acquisition à la SCI Centre gare ou toute personne physique ou morale qu'elle souhaiterait se substituer de deux parcelles cadastrées section AT n°359 et 363, libres de toute occupation au prix de 70 €/m² soit un total de 20 510 € TTC pour 293 m², puisque ces parcelles constituent la dernière emprise nécessaire à l'aménagement de voirie du secteur Clairmarais, qu'en outre la SCI Centre Gare a supporté les frais afférents à la démolition de l'ancien bâtiment commercial ED qui se trouvait pour partie sur l'emprise à acquérir,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 12 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

d'autoriser l'acquisition à la SCI Centre Gare ou toute personne physique ou morale qu'elle souhaiterait se substituer de deux parcelles cadastrées section AT n°359 et 363, sises à Reims, rue de Courcelles, libres de toute occupation au prix de 70 €/m² soit un total de 20 510 € TTC pour 293 m²,

de faire supporter à la Ville de Reims les frais de notaire afférents à cette acquisition, soit 1 900 €.

d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette acquisition,

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
Représenté(s) : 4
Votant(s) : 59
Excusé(s) : 0
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

N'ont pas pris part au vote :

Mme Catherine VAUTRIN

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 58 Contre : 0 Abstention : 0

**RÉSEAU JUPITER
GROUPEMENT FERMÉ D'UTILISATEURS AVEC REIMS MÉTROPOLE
AVENANT 10**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu sa délibération n° CM 00-79 du 28 février 2000 décidant de réaliser une boucle de télécommunications constituant un réseau indépendant à usage partagé,

Vu la convention de constitution d'un groupement fermé d'utilisateurs avec Reims Métropole du 13 mars 2001 et ses avenants subséquents,

Vu la délibération n° CC 2013-10 du 9 janvier 2013 du Conseil Communautaire de Reims Métropole, modifiant les statuts de Reims Métropole et transférant la compétence en matière d'aménagement numérique du territoire à Reims Métropole,

Considérant les besoins de la Ville pour divers travaux de raccordement, d'extension et de déplacement de caméra de vidéosurveillance, sur les lieux suivants : École SNCF, rue Pot de Vin - Boulevard des Belges - École Université, rue des Murs - École Alfred Gérard, rue Alfred Gérard - Anciens Celliers Jacquart, rue de Mars – Parking rue du Châtelet - Stade Georges Hébert, rue Raymond Poincaré - Antenne Municipale Orgeval, place Pierre de Fermat - de la place Carnégie à la rue Jamot - rue Voltaire - Sciences Po, rue Eugène Wiet, et déplacement de la caméra de vidéoprotection n°15, place François Mitterrand,

Considérant que les travaux relatifs à la mise en place de la fibre optique ne peuvent être réalisés que par Reims Métropole,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 12 novembre 2014,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du jeudi 13 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la signature de l'avenant n°10 à la convention du 13 mars 2001, constituant le groupement fermé d'utilisateurs avec Reims Métropole.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Nombre de membres dont le
 Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
 Représenté(s) : 4
 Votant(s) : 59
 Excusé(s) : 0
 Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

Ville de Reims
Pôle services urbains

C3C pôle services urbains

N° CM-2014-281
du lundi 24 novembre 2014
Rapporteur : Roger PARIS

ACHAT DE GAZ NATUREL CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment son article 8 définissant les conditions dans lesquelles un groupement de commandes peut être constitué,

Considérant l'intérêt de lancer un appel d'offres commun avec Reims Métropole, la R.E.M.S., l'Association des Maisons de Quartier, le Centre Communal d'Action Sociale, la Caisse des Ecoles, et les communes de Cernay-lès-Reims, Champigny, Puisieux et Tinquieux, afin de conclure un marché pour l'achat de gaz naturel et services associés, dans les meilleures conditions financières possibles,

Considérant de ce fait la nécessité de conclure une convention de groupement de commandes avec ces mêmes membres,

Vu le projet de convention, joint en annexe,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, citoyenneté du jeudi 13 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes avec Reims Métropole, la R.E.M.S., l'Association des Maisons de Quartier, le Centre Communal d'Action Sociale, la Caisse des Ecoles et les communes de Cernay-lès-Reims, Champigny, Puisieux et Tinquieux en vue de passer un marché commun pour l'achat de gaz naturel et services associés,

de désigner la Ville de Reims coordonnateur du groupement.

La Commission d'Appels d'Offres sera celle du coordonnateur.

Nombre de membres dont le
 Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
 Représenté(s) : 4
 Votant(s) : 59
 Excusé(s) : 0
 Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu l'arrêté ministériel du 2 février 1998 relatifs aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation,

Vu les arrêtés préfectoraux, joints en annexes :

Numéros	Sociétés
2014-MD-66-IC du 18/08/2014	Société ACOLYANCE
2014-APC-75-IC du 18/08/2014	Société REMIVAL
2014-APC-79-IC du 20/08/2014	Société O.I. MANUFACTURING
2014-APC-80-IC du 20/08/2014	Société SIBELCO GREEN SOLUTIONS
2014-APC-93-IC du 05/09/2014	Société AMSSC France
2014-APC-72-IC du 18/08/2014	Société BOULANGERIE DE L'EUROPE
2014-APC-83-IC du 21/08/2014	Société CHARBONNEAUX-BRABANT

Considérant qu'il convient de communiquer ces arrêtés au Conseil municipal,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, citoyenneté du jeudi 13 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte de la communication de :

l'arrêté préfectoral de mise en demeure adressé à la société ACOLYANCE sise 16 boulevard du Val de Vesle – BP 10009 à Reims. L'entreprise reçoit une mise en demeure de régulariser, sous six mois, sa situation administrative (dépôt d'un dossier d'enregistrement de son activité au titre de la rubrique 1510 de la nomenclature des installations classées),

l'arrêté préfectoral complémentaire actant la mise en place de garanties financières adressé à la

société REMIVAL sise chemin du moulin de Vrilly à Reims. L'entreprise reçoit un arrêté préfectoral complémentaire fixant le montant des garanties financières exigées au titre de l'arrêté ministériel du 31 mai 2012, et destiné à assurer, en cas de défaillance de l'exploitant, la mise en sécurité et la surveillance des installations concernées. Le montant de ces garanties financières est établi à 345 100 euros,

l'arrêté préfectoral complémentaire actant la mise en place de garanties financières adressé à la société O.I. MANUFACTURING France sise 69 rue Albert Thomas à Reims. L'entreprise reçoit un arrêté préfectoral complémentaire fixant le montant des garanties financières exigées au titre de l'arrêté ministériel du 31 mai 2012, et destiné à assurer, en cas de défaillance de l'exploitant, la mise en sécurité et la surveillance des installations concernées. Le montant de ces garanties financières est établi à 393 217 euros,

l'arrêté préfectoral complémentaire adressé à la société SIBELCO GREEN SOLUTIONS sise rue Eugène Freyssinet à Reims. L'entreprise reçoit un arrêté préfectoral complémentaire fixant le montant des garanties financières exigées au titre de l'arrêté ministériel du 31 mai 2012, et destiné à assurer, en cas de défaillance de l'exploitant, la mise en sécurité et la surveillance des installations concernées. Le montant de ces garanties financières est établi à 187 263 euros,

l'arrêté préfectoral complémentaire adressé à la société AMSSC France, site CSTR, sise 15 rue Emile Druart à Reims. L'entreprise reçoit un arrêté préfectoral complémentaire fixant le montant des garanties financières exigées au titre de l'arrêté ministériel du 31 mai 2012, et destiné à assurer, en cas de défaillance de l'exploitant, la mise en sécurité et la surveillance des installations concernées. Le montant de ces garanties financières est établi à 118 426 euros,

l'arrêté préfectoral complémentaire modifiant les conditions d'exploitation adressé à la société BOULANGERIE de l'EUROPE, sise 1 rue Louis Verel à Reims. L'entreprise reçoit un arrêté préfectoral complémentaire autorisant la société à exploiter une ligne de production supplémentaire, en aménageant un nouveau bâtiment de 2 286 m², et en remplaçant l'ammoniac utilisé comme fluide frigorigène par une circulation d'eau dans un flux d'air,

l'arrêté préfectoral complémentaire modifiant les conditions d'exploitation et actant la mise en place de garanties financières adressé à la société CHARBONNEAUX-BRABANT, sise 5 rue de Valmy – ZI Port Sec à Reims. L'entreprise reçoit un arrêté préfectoral complémentaire autorisant la société à étendre l'exploitation de ses installations de fabrication et de conditionnement de moutarde et de vinaigre dans ses installations, fixant la création d'une zone non-aedificandi le long de la rue de la justice et fixant le montant des garanties financières exigées au titre de l'arrêté ministériel du 31 mai 2012, et destiné à assurer, en cas de défaillance de l'exploitant, la mise en sécurité et la surveillance des installations concernées, selon un échéancier fixé dans l'arrêté.

de demander aux services préfectoraux de s'assurer de la mise en place dans ces installations classées et notamment à l'égard des populations des zones d'habitations avoisinantes, de toutes les mesures de vigilances adéquates face aux risques potentiels de quelque nature qu'ils soient.

Nombre de membres dont le
 Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
 Représenté(s) : 4
 Votant(s) : 59
 Excusé(s) : 0
 Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

Ville de Reims
Pôle services urbains

N° CM-2014-283
du lundi 24 novembre 2014
Rapporteur : Jocelyne LHOTEL

C3C pôle services urbains

**DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA PRODUCTION,
TRANSPORT ET DISTRIBUTION DE CHALEUR
RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE POUR LA SAISON 2012-2013**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1411-3, qui précise que les rapports annuels comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du service public doivent être inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante,

Vu la convention de délégation du service public pour la production, le transport et la distribution de chaleur sur les quartiers Croix Rouge et Murigny signée le 23 septembre 2002 avec le groupement Soccram / Arrizoli Bernard et Pierre / Sorremco ayant pour mandataire la Société Soccram,

Vu le rapport annuel présenté par la Société Soccram pour la saison de chauffe 2012/2013,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, citoyenneté du jeudi 13 novembre 2014,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du jeudi 13 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte de la communication du rapport annuel relatif à la saison de chauffe 2012/2013 de la Délégation de Service Public pour la production, le transport et la distribution de chaleur quartiers Croix-Rouge et Murigny 1, annexé à la présente délibération.

Nombre de membres dont le
 Conseil est composé : 59

Présent(s) : 55
 Représenté(s) : 4
 Votant(s) : 59
 Excusé(s) : 0
 Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 18 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN

Secrétaire : Amélie BRABANT

Vice Secrétaire : Nicolas MARANDON

Votes :

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL À L'EXÉCUTIF COMPTE RENDU

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu ses délibérations nos CM 08-180 du 31 mars 2008, CM 09-328 du 29 juin 2008, CM 09-499 du 17 décembre 2009, CM 10-401 du 16 décembre 2010, fixant les conditions de la délégation du Conseil municipal à l'ancien exécutif,

Vu sa délibération n° CM 2014-85 du 17 avril 2014,

Considérant que Monsieur le Maire doit rendre compte auprès du Conseil municipal des décisions prises en vertu des délégations accordées par le Conseil municipal,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte du compte rendu relatif à l'exercice des délégations.